

MAC - Sauveteur Secouriste au Travail (SST)

Objectifs généraux :

Permettre au bénéficiaire de :

- Actualiser ses compétences pour agir efficacement face à une situation d'accident
- Intervenir efficacement face à une situation d'accident de travail dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention,
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Profil des participants :

Toute personne titulaire d'un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail de moins de deux ans.

Action éligible :

- CPF (Compte Personnel de Formation)
- Plan de formation

Délai d'accès et contact :

Nous contacter au 0262 58 08 54

Validation de la formation :

Un certificat SST sera délivré à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réussi les épreuves selon le référentiel de l'INRS et attestation de formation

Prérequis :

Etre détenteur d'une carte SST en cours de validité.

Méthode pédagogique :

Pédagogie active et participative
 Echanges avec les participants
 Apports théoriques et pratiques
 Mises en situation

Moyens pédagogiques :

Plateforme spécifique, diapos, vidéoprojecteur, photos, fiches exercices, films, Mannequins adulte, enfant et nourrisson, défibrillateur, etc.

Modalité(s) d'évaluation :

- Evaluation continue (théorique et pratique)
- Évaluation certificative : le stagiaire est évalué sur sa capacité à intervenir lors d'une situation d'accident de travail simulée (les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux préconisés par l'I.N.R.S.).

Formateur(s) :

Professionnels spécialistes

Nombre de participants :

8 à 10 participants maximum

Accessibilité : PMR PPDH : Oui

Durée : 7 heures

Coût : 210 € / stagiaire / jour

Contenu de la formation :

Accueil et Intégration à la formation (15')

- Accueil/Présentation de la formation, des participants et de l'équipe pédagogique
- Contractualisation du parcours de formation

Formation théorique et pratique (6,5 h)

Retour sur les expériences vécues par les stagiaires depuis leurs formations initiales ou leurs recyclages

Cadre juridique du SST

Comment appliquer ses compétences de SST au service de la prévention

Révision des gestes techniques existants et apprentissage des nouveaux gestes :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime répond, elle se plaint d'un malaise
- La victime répond, elle se plaint de brûlures
- La victime répond, elle se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- La victime répond, elle se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- La victime ne répond pas, elle respire
- La victime ne répond pas, elle ne respire pas
- RCP (Réanimation Cardio-Pulmonaire) et utilisation du DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) chez l'adulte,
- RCP et DAE chez l'enfant et le nourrisson

Dans le cas d'une formation en intra entreprise, les mises en situations d'accident peuvent être faites suivant autorisation sur les lieux de travail (atelier, bureaux...).

Bilan de la formation (15')

- Point général sur le déroulement de la formation et appréciations des stagiaires (questionnaire de satisfaction)

NB : Recyclage obligatoire tous les 2 ans dès le premier recyclage de la formation